

# DÉLIBÉRATION Conseil d'administration

Séance du 11 juillet 2023

Délibération  
n°51-2023  
Point 3.8

## Point 3.8 de l'ordre du jour

### Bénéficiaires de la bourse de mobilité à l'international (BMI) de Sciences Po Strasbourg

#### EXPOSE DES MOTIFS :

Une enveloppe d'un montant de 33 000 € est consacrée par Sciences Po Strasbourg au bénéfice des étudiants en mobilité à l'international au titre de leur 3<sup>ème</sup> année du diplôme de Sciences Po Strasbourg en 2023/2024.

95 dossiers de demande ont été déposés.

Conformément à la procédure approuvée par le CA du 13/12/22, ces dossiers ont été examinés le 04/05/2023 par une commission composée du directeur de Sciences Po Strasbourg, de la directrice des Relations Internationales, de Madame Aymard, assistante sociale du CROUS et de deux enseignants-chercheurs.

Au regard du nombre important de boursiers et de tranches élevées par rapport aux années précédentes, la commission a décidé de financer une partie des demandes via le fonds d'aide exceptionnel (FAE), à hauteur de 12 000 €, ce qui porte à 45 000 € le montant total consacré à cette bourse pour 2023, afin que tous les étudiants boursiers puissent bénéficier d'une aide. A noter que l'enveloppe destinée au fonds d'aide exceptionnel d'un montant de 22 000 € n'est que rarement consommée au-delà de 50%.

A noter qu'une réévaluation de l'enveloppe consacrée à la BMI sera réétudiée pour la campagne 2024.

Les membres de la commission ont décidé de retenir en liste principale 49 dossiers sur la base de critères sociaux, du coût de la vie sur place, de la distance, des situations de handicap, et de leur attribuer les montants suivants :

Montants	Nb de bénéficiaires	Total/tranche	Enveloppe
1800	1	1800	BMI
1700	3	5100	BMI
1650	5	8250	BMI
1550	2	3100	BMI
1450	2	2900	BMI

1350	3	4050	BMI
1200	1	1200	BMI
1050	3	3150	BMI
900	3	2700	BMI
900	4	3600	FAE
750	1	750	FAE
700	3	2100	FAE
500	3	1500	FAE
400	8	3200	FAE
300	2	600	FAE
200	5	1000	FAE
	49	45000	BMI+FAE
200	15	Liste complémentaire	

Ce classement a été arrêté sous réserve de la validation par ces étudiants de leur 2<sup>ème</sup> année du diplôme de Sciences Po Strasbourg, conditionnant le passage en 3<sup>ème</sup> année.

Si l'un des étudiants retenus ne devait pas remplir cette condition, la procédure de gestion de la liste complémentaire prévoit l'attribution d'une bourse d'un montant de 200 € sur le dossier suivant le dossier n°49. Si le montant de la bourse attribuée à l'étudiant n'ayant pas validé sa 2<sup>ème</sup> année est supérieur à 200 €, le solde est versé au dossier suivant dans la limite de 200 €.

**Délibération :**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le versement des bourses de mobilité internationale de Sciences Po Strasbourg selon la grille ci-dessus.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	31
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 12 juillet 2023

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

NOM	Prénom	Destination 1	Ville 1	Organisme 1	Destination 2	Ville 2	Organisme 2
SAUMOND	Christine	Royaume-Uni	Leicester	De Montfort University			
SAUTERNA	Audrey	Mexique	Mexico	CIDE Universidad			
SAUVAGE	Pauline	Mexique	Mexico	ITAM			
SAVIER	Joseph	Royaume-Uni	Egham	Royal Holloway			
SAVIGNY	Lucy	Canada	Edmonton	Concordia University of Edmonton			
SAVIGNY	Thierry	Chili	Santiago	UBO			
SAVIGNY	Emmanuel	Chine	Hong Kong	Hong Kong Baptist University			
SAVIGNY	Julie	Taiwan	Taipei	Soochow University			
SAVIGNY	Lucy	Espagne	Séville	Université de Séville			
SAVIGNY	Valérie	Espagne	Valencia	Universidad Cardenal Herrera			
SAVIGNY	Lucy	Etats-Unis	Baton Rouge	Louisiana State University (LSU)			
SAVIGNY	Madeline	Canada	Toronto	York University Glendon College			
SAVIGNY	Julie	Mexique	Mexico	CIDE Universidad			
SAVIGNY	Yasmine	Japon	Tokyo	Keio University			
SAVIGNY	Yvan	Japon	Tokyo	Meiji University			
SAVIGNY	Julie	Finlande	Turku	University of Turku			
SAVIGNY	Camille	Australie	Sydney	University of Technology Sydney			



			Liban	Beyrouth	Université Saint-Joseph	Grèce	Mytilène	University of the Aegean
		Cambodge	Phnom Penh	Le Petit Journal édition Cambodge (chez Thmey Thmey medias)				
		Brésil	Rio de Janeiro	Pontificia Universidade Catolica de Rio de Janeiro				
		Grèce	Athènes	Panteion University of Social and Political Sciences				
		Allemagne	Tübingen	Eberhard Karls Universität				
		Chypre	Nicosie	University of Cyprus				
		Portugal	Lisbonne	Instituto Superior de Ciências Sociais e Políticas da Universidade de Lisboa				
		Royaume-Uni	Aberystwyth	University of Wales				
		Turquie	Istanbul	Université Galatasaray				
		Suède	Uppsala	Uppsala universitet				
		Allemagne	Tübingen	Eberhard Karls Universität				
		Finlande	Helsinki	Helsingin Yliopisto				
		Mexique	Mexico	CIDE Universidad				
		Autriche	Salzburg	Paris Lodron Universität Salzburg				
		Japon	Tokyo	Waseda				
		Pays-Bas	Groningen	University of Groningen				
		Colombie	Medellin	Universidad de Medellin				
		Canada	Montréal	UDEM				

<del>REBI</del>	<del>REBI</del>	Japon	Tokyo	Université de Meiji			
<del>ALLES</del>	<del>ALLES</del>	Japon	Tokyo	The University of Tokyo			
<del>GEHROIZ</del>	<del>GEHROIZ</del>	Pays-Bas	Groningen	University of Groningen			
<del>FRAGOBEO</del>	<del>FRAGOBEO</del>	pays-Bas	Utrecht	Utrecht University			
<del>FRATE</del>	<del>FRATE</del>	Espagne	Madrid	Universidad Complutense de Madrid			
<del>FRIMANN</del>	<del>FRIMANN</del>	Italie	Forli	Università di Bologna Forli			
<del>FRONAT</del>	<del>FRONAT</del>	Afrique du Sud	Stellenbosch	Stellenbosch University			
<del>FRANIN</del>	<del>FRANIN</del>	Etats-Unis	San Antonio	University of the Incarnate Word			
<del>FRERGER</del>	<del>FRERGER</del>	Royaume-Uni	Belfast	The Queen's University of Belfast			
<del>FRASSOUI</del>	<del>FRASSOUI</del>	Etats-Unis	Worcester (MA)	College of the Holy Cross			
<del>FRARE</del>	<del>FRARE</del>	Chili	Santiago	Universidad Bernardo O'Higgins			
<del>FRIVAT</del>	<del>FRIVAT</del>	Chine	Pékin	China Foreign Affairs University			
<del>FRUQUIN</del>	<del>FRUQUIN</del>	Norvège	Trondheim	Norges teknisk-naturvitenskaplige Universiteit (NTNU)			
<del>FRUCHOFFER</del>	<del>FRUCHOFFER</del>	Irlande	Dublin	Trinity College			
<del>FRUENBERG</del>	<del>FRUENBERG</del>	Liban	Beyrouth	Université Saint-Joseph			
<del>FRUIN</del>	<del>FRUIN</del>	Etats-Unis	Morgantown (WV)	West Virginia University (WVU)			
<del>FRUANT</del>	<del>FRUANT</del>	Canada	Vancouver	Simon Fraser University			
<del>FRURY</del>	<del>FRURY</del>	Espagne	Madrid	Universidad Complutense de Madrid			

[REDACTED]	Suède	Göteborg	Göteborg University			
[REDACTED]	Bulgarie	Sofia	Nouvelle Université Bulgare			
[REDACTED]	Japon	Osaka	Université d'Osaka			
[REDACTED]	Argentine	Buenos Aires	Universidad Nacional de Lanus (UNLa)			
[REDACTED]	Allemagne	Francfort	Viadrina Universität			
[REDACTED]	Chine	Hong Kong	Hong Kong Baptist University			
[REDACTED]	Canada	Ottawa	University of Ottawa			
[REDACTED]	Bésil	Rio de Janeiro	pontifical catholic University of Rio de Janeiro (PUC)			
[REDACTED]	Espagne	Madrid	Universidad complutense de Madrid			
[REDACTED]	Israël	Tel Aviv	Reichman University (UDC Herzliya)			
[REDACTED]	Liban	Beyrouth	Université Saint-Joseph			



La commission d'attribution composée de :

- M. Jean-Philippe Heurtin, Directeur
- Mme Caroline Lehni, Directrice des relations internationales
- Mme Anne-France Delannay, Maître de conférences
- Mme Blandine Zimmer, Maître de conférences
- Mme Geneviève Aymard, Assistante sociale au CROUS

Assistée par :

- Mme Catherine Hmae, Responsable administratif et financier
- Mme Anna Melaïmi, Chargée du suivi social et associatif et d'aide au pilotage

s'est réunie le 04/05/2023 afin de statuer sur la répartition des bourses de mobilité internationale de Sciences Po Strasbourg au bénéfice des futurs étudiants de 3<sup>ème</sup> année du diplôme de l'établissement pour l'année universitaire 2023-2024.

L'enveloppe disponible, votée au Conseil d'administration de Sciences Po Strasbourg du 13/12/2022, s'élève à 33 000 €.

Au regard du nombre important de boursiers et de tranches élevées par rapport aux années précédentes, la commission a décidé de financer une partie des demandes via le fonds d'aide exceptionnel (FAE), à hauteur 12 000€, ce qui porte à 45 000 € le montant total consacré à cette bourse pour 2023, afin que tous les étudiants boursiers puissent bénéficier d'une aide. A noter que l'enveloppe destinée au fonds d'aide exceptionnel d'un montant de 22 000€ n'est que rarement consommée au-delà de 50%.

La commission a décidé d'attribuer à 49 étudiants une bourse de montants échelonnés sur 15 tranches allant de 200 € à 1800 €. 15 étudiants ont été classés en liste complémentaire dans le cas où un étudiant en liste principale ne validerait pas sa 2<sup>ème</sup> année. Le classement nominatif détaillé est placé en annexe du présent document.

Ce classement a été effectué sur la base du revenu brut global déclaré par chaque étudiant lors de son inscription administrative 2022 (ou au moyen de documents justificatifs transmis ultérieurement en cas de changements de situation), additionné au montant de la bourse du CROUS et des bourses AMI, Erasmus+ et des donateurs perçues le cas échéant. Il a également été tenu compte du coût de la vie dans la ville de destination, de la distance pour évaluer le coût du trajet, et des situations de handicap.

Fait à Strasbourg le 5 mai 2023

Le Directeur,



JP HEURTIN